Costa Croisières reprendra partiellement ses croisières à partir du 6 septembre

Suite à l'autorisation du Gouvernement Italien concernant la reprise des croisières et la communication du nouveau protocole sanitaire, Costa prévoit de relancer progressivement ses activités au départ des ports italiens dès le 6 septembre 2020.

Gênes/Zurich, le 11 août 2020 – Le retour à la croisière sera progressif et concernera un nombre croissant de navires. Le premier navire à prendre la mer sera le Costa Deliziosa, le 6 septembre 2020. Il proposera chaque semaine des croisières au départ de Trieste pour découvrir les plus belles destinations de Grèce. Il sera suivi par le Costa Diadema, le 19 septembre 2020, qui effectuera des croisières de 7 jours en Méditerranée occidentale au départ de Gênes pour découvrir le meilleur de l'Italie et de Malte.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau décret du Gouvernement Italien, Costa Croisières travaille avec les autorités de l'État du pavillon et les destinations pour assurer une application responsable, harmonieuse et bien organisée des nouveaux règlements et protocoles, en étroite collaboration avec les institutions locales, les autorités sanitaires, les capitaineries, les ports et terminaux ainsi que l'AIRR. En conséquence, d'autres détails sur les itinéraires du Costa Deliziosa et du Costa Diadema seront donnés dans les prochains jours.

En attendant la mise en œuvre progressive de ces protocoles à bord et à quai, la compagnie doit prolonger la pause de sa saison de croisières jusqu'au 30 septembre 2020, sauf pour les départs du Costa Deliziosa (6, 13, 20, 27 septembre) et du Costa Diadema (19 septembre). Costa informe les passagers et les agents de voyage concernés, qui bénéficieront de nouvelles garanties conformément à la législation applicable.

Afin d'offrir la meilleure expérience de vacances possible, tout en protégeant la sécurité des passagers, de l'équipage et des résidents des communautés locales, Costa Croisières a développé le Protocole de sécurité Costa pour sa flotte, incluant de nouvelles procédures opérationnelles en réponse à la situation de COVID-19. Soutenu par un groupe d'experts scientifiques indépendants en santé publique coordonné par V.I.H.T.A.L.I. (Value in Health Technology and Academy for Leadership and Innovation), un spin-off de l'Université Catholique de Rome, le Protocole Costa Safety est conforme aux protocoles sanitaires définis par le Gouvernement italien et les autorités européennes (EU Healthy Gateways).

Concernant Costa Croisières

Costa Crociere est une compagnie de croisières italienne basée à Gênes. Elle fait partie de Carnival Corporation&plc, la plus grande entreprise mondiale de loisirs et de voyages. Aujourd'hui, la flotte de Costa comprend 15 navires, qui naviguent sous pavillon italien sur plus de 140 routes différentes vers 260 destinations. Chaque jour, 19 000 employés travaillent avec passion pour offrir à leurs hôtes un mélange unique de style de vie, d'hospitalité et de cuisine italienne sous la devise "Italy's Finest". L'entreprise a célébré son 70e anniversaire en 2018. Avec le Costa Smeralda, le premier de deux nouveaux paquebots de croisière particulièrement respectueux de l'environnement, qui pourront être exploités à 100% au gaz naturel liquéfié (GNL), a été mis en service en décembre 2019. 2021, le paquebot jumeau Costa Toscana arrive. www.costacroisieres.ch

Pour de plus amples informations :
PrimCom
Corinne Ehrle
Tel. +41 44 421 41 32
c.ehrle@primcom.com
www.primcom.com